

Kent Academic Repository

Labadi, Sophia (2021) *Notes d'orientation politique et recommandations* : Repenser le patrimoine pour un développement durable. Project report. University of Kent

Downloaded from

https://kar.kent.ac.uk/94999/ The University of Kent's Academic Repository KAR

The version of record is available from

https://blogs.kent.ac.uk/heritagefordevelopment/impacts/

This document version

UNSPECIFIED

DOI for this version

Licence for this version

UNSPECIFIED

Additional information

Versions of research works

Versions of Record

If this version is the version of record, it is the same as the published version available on the publisher's web site. Cite as the published version.

Author Accepted Manuscripts

If this document is identified as the Author Accepted Manuscript it is the version after peer review but before type setting, copy editing or publisher branding. Cite as Surname, Initial. (Year) 'Title of article'. To be published in *Title of Journal*, Volume and issue numbers [peer-reviewed accepted version]. Available at: DOI or URL (Accessed: date).

Enquiries

If you have questions about this document contact ResearchSupport@kent.ac.uk. Please include the URL of the record in KAR. If you believe that your, or a third party's rights have been compromised through this document please see our Take Down policy (available from https://www.kent.ac.uk/guides/kar-the-kent-academic-repository#policies).

Notes d'orientation politique et recommandations

Repenser le patrimoine pour un développement durable

Sophia Labadi













Notes d'orientation politique et recommandations

Repenser le patrimoine pour un développement durable

Référence recommandée : Labadi, S. 2021. Notes d'orientation politique et recommandations. Repenser le patrimoine pour un développement durable. Université du Kent.

Ces notes d'orientation et recommandations sont une version condensée des conclusions du livre : Labadi, S. 2022. Heritage for (Sustainable) Development. International Framework, Local Impacts. UCL Press

Réviseuses :

Felicia Fricke et Ilaria Rosetti

Conception graphique:

Stéphane Douanla (douanlastephane@gmail.com)

Photos:

Toutes les photos sont ©Sophia Labadi, sauf la photo de Robben Island, Afrique du Sud ©Albino Jopela

Illustrations:

Camille Aubry, liveillustration.co.uk

Remerciements:

Ces notes d'orientation politique et recommandations ont été discutées lors de différentes réunions et ont reçu des commentaires de : Haifaa Abdulhalim, George Abungu, Clara Arokiasamy, Pascal Assine, Alioune Badara, Lamine Badji, Tim Badman, Alice Biada, Olga Bialostocka, Annalisa Bolin, Tokie Brown, Catherine Cullen, Susan Denyer, Maimouna Diallo, Ismaila Dione, Alpha Diop, Ismail Diop, Christine Faye, Nicole Franceschini, Francesca Giliberto, Karl Goodwin, Madické Gueye, Stela Gujamo, Alison Heritage, Harriet Hoffler, Didier Houénoudé, Albino Jopela, Annie Jouga, Mohamed Juma, Rim Kelouaze, Keya Khandaker, Nikki Locke, Mouhamed Ly, Angela Martins, Sidonio Matusse, , Njeri Mbure, Nazir Ndour, Florentine Okoni, Aylin Orbasli, Arti Pragivandas, Dennis Rodwell, Abdou Sall, Yvette Senghor, Vicensia Shule, Aminata Sonko, Énio Tembe, Ibrahima Thiaw, Souayibou Varissou, Loes Veldpaus, Mark Watson, Ege Yildirim, Daniel Zacarias, Claudio Zonguene.











SOMMAIRE

	ANT PROPOS	
CO	NDITIONS PREALABLES	06
	Intégrer le patrimoine au processus de développement durable	07
	Considérer le patrimoine comme dynamique	08
	Cessons de stéréotyper les populations locales	09
	Considérer les formes multiples de patrimoine	10
	Rejeter le patrimoine comme nécessairement positif	11
	Contribuer au patrimoine et à la justice sociale	12
	Perturber la logique de l'aide internationale	13
RE	DUCTION DE LA PAUVRETE	15
	Au-delà du tourisme : répondre aux besoins locaux	16
	La mise en relation entre fournisseurs et utilisateurs	17
	Défier les logiques néolibérales et néocoloniales	18
	Redéfinir les cartes du patrimoine et du tourisme	19
	Réinventer les touristes	20
EG	ALITÉ DES GENRES ET ÉMANCIPATION DES FEMMES	22
	Genrer le patrimoine pour le développement;;	23
	Abolir les approches aveugles aux questions de genre	24
	Combattre la discrimination, un jour à la fois	25
	Redistribuer les responsabilités (familiales)	26
PΑ	TRIMOINE, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	28
	Le patrimoine : un atout et une menace pour l'environnement	29
	Reconnaître le patrimoine comme adaptation au changement climatique et	
	environnemental	30
	Promouvoir les produits locaux	31
	Diminuer la pression sur le patrimoine et l'environnement	32
BIE	BLIOGRAPHIE	34

AVANT PROPOS

es notes d'orientation politique résument les conclusions principales du projet <u>"Repenser le patrimoine pour le développement : cadre international, impacts locaux"</u>, et présentent des recommandations possibles. J'ai dirigé le projet « Repenser le patrimoine pour le développement », financé par l'Arts and Humanities Research Council (AHRC) au Royaume-Uni (Grant Ref. AH/S001972/1), la Fondation Caligara en Italie, et l'université de Kent au Royaume-Uni, avec le soutien de l'ICOMOS-UK et du Fonds pour le patrimoine mondial africain, entre janvier 2019 et juillet 2021. Une version plus exhaustive des conclusions, analyses et interprétation de la recherche est publiée en libre accès/livre gratuit par <u>UCL Press</u>.

Le projet vise à comprendre pourquoi le patrimoine a été marginalisé dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, adoptés en 2015. Les conclusions présentées ici expliquent certains problèmes récurrents lorsque le patrimoine est considéré pour le développement durable, ainsi que des recommandations possibles. Pour produire ce texte, des documents internationaux promouvant le patrimoine pour le développement ont été analysés, ainsi que des projets mis en œuvre en Afrique subsaharienne visant à démontrer la contribution du patrimoine pour le développement, à temps pour la négociation des ODD. Ces projets sont : « La valorisation de la diversité pour favoriser le développement durable et le changement social en Éthiopie » (juillet 2009 - décembre 2012); « Renforcement des industries culturelles et créatives et des politiques inclusives au Mozambique » (août 2008 - juin 2013); « Tourisme culturel durable en Namibie » (février 2009 - février 2013), et « Promouvoir les initiatives et les industries culturelles au Sénégal – Pays Bassari et Delta du Saloum » (septembre 2008 - décembre 2012).

Bien que mes études de cas soient toutes situées en Afrique subsaharienne, les conclusions et recommandations ont été rédigées pour être applicables mondialement, principalement aux sites du patrimoine qui bénéficient d'une reconnaissance et d'une protection nationales ou internationales. Une approche globale a été privilégiée pour assurer la compatibilité avec différents cas, bien qu'il soit également reconnu que des ajustements nationaux et locaux seront nécessaire.

Je commence par présenter sept conditions préalables pour une meilleure prise en compte du patrimoine pour le développement durable. Ces sept idées ne sont pas forcément nouvelles, mais elles devraient être prise en compte de toute urgence. Considérées comme des « prérequis », ces conditions sont centrales pour une meilleure prise en compte du patrimoine pour le développement durable. Inspirées des principaux thèmes émergeant de l'analyse des projets sélectionnés, les sections suivantes se concentrent sur la réduction de la pauvreté, l'égalité des genres et la durabilité environnementale

Pour assurer sa pertinence à long terme, le présent document ne se concentre pas sur la réalisation des Objectifs de Développement Durable, qui prennent fin en 2030, mais plutôt sur l'atteinte de certains des piliers clés de la durabilité économique, sociale et environnementale.

J'espère que cette brochure sera utile aux professionnels du patrimoine, aux universitaires, aux organisations gouvernementales et intergouvernementales et à la communauté des donateurs. J'attends avec impatience de découvrir les manières multiples et créatives dont ces conclusions et recommandations seront mises en œuvre.

Pour plus d'informations sur le projet ou pour me contacter afin de mettre en œuvre les recommandations, veuillez me contacter, Professeur Sophia Labadi: <u>s.labadi@kent.ac.uk</u>

CONDITIONS PRÉALABLES



INTÉGRER LE PATRIMOINE AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les gestionnaires de sites patrimoniaux et autres acteurs concernés ne travaillent trop souvent qu'à la protection et à la sauvegarde des valeurs officielles de ces sites. Cette approche reflète l'Objectif de Développement Durable 11.4, qui met l'accent sur la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel mondial. Cependant, cette approche est trop restreinte, comme l'a clairement reconnu, par exemple, la Politique de l'UNESCO sur le patrimoine mondial et le développement durable de 2015, qui affirme que la protection des valeurs d'un site patrimonial est fondamentale, mais que « Dans le même temps, le renforcement des trois dimensions du développement durable que sont la durabilité environnementale, le développement social inclusif et le développementéconomique inclusif, ainsique la paix et la sécurité, pourrait être bénéfique pour les biens du patrimoine mondial et leur valeur universelle exceptionnelle, s'il est soigneusement intégré à leurs systèmes de conservation et de gestion ».

Les raisons d'une compréhension aussi restreinte de la préservation du patrimoine en tant que développement durable sont diverses. Il semble qu'il y ait une crainte que l'association du développement durable aux sites patrimoniaux permette tout type de développement, et il existe en effet de nombreux exemples de développement problématique sur les sites patrimoniaux. D'autres raisons incluent une compréhension limitée de la contribution du patrimoine au développement durable; la nature du rôle de gestionnaire de site, qui nécessite de se concentrer sur la protection des valeurs patrimoniales; la difficulté à mettre en œuvre des approches liant le patrimoine au développement durable ; des pratiques de travail cloisonnées et un manque de personnel; et les relations de pouvoir limitant la mise en œuvre de projets sur le patrimoine pour le développement.

- Reconnaître le patrimoine en tant que solution potentielle aux défis contemporains, au-delà
 de sa simple conservation et gestion, par une meilleure utilisation de documents existants,
 comme les Orientations politiques sur le patrimoine et les objectifs de développement durable
 de l'ICOMOS de 2021 et la Politique sur le patrimoine mondial et le développement durable de
 l'UNESCO de 2015.
- Intégrer des éléments de la Politique de 2015 à la législature nationale.
- Renforcer la recherche sur les limites des changements acceptables et leur mise en œuvre, ainsi
 que les outils d'évaluation des répercussions environnementales, sociales et culturelles des
 projets de développement, afin d'identifier et d'éviter les répercussions négatives des projets
 sur les sites patrimoniaux.

CONSIDÉRER LE PATRIMOINE COMME DYNAMIQUE

Les biens patrimoniaux sont trop souvent considérés comme statiques, immuables et figés dans le temps. On considère en effet que le patrimoine doit être « authentique » (c'està-dire correspondant à certains aspects qui doivent rester « originaux ») pour avoir une quelconque valeur. On constate aussi une exploitation politique du patrimoine culturel en tant qu'incarnation statique de la nation. Mais, en fait, la plupart des biens patrimoniaux ont évolué au fil du temps, pour différentes raisons, comme par exemple pour améliorer les conditions de vie des gens.

L'adoption d'une vision statique du patrimoine est problématique pour deux raisons. Tout d'abord, car certains facteurs externes, comme le changement climatique, sont négligés sur certains sites patrimoniaux. Au Sénégal, par exemple, on a constaté une baisse des précipitations d'environ 300 mm et une

augmentation de la température de 1,7°C sur une période de 30 ans. Par ailleurs, les précipitations sont désormais plus intenses et de plus courte durée. Les impacts négatifs sont multiples : une avancée de la mer, une érosion côtière, une intensification de la désertification, la disparition des mangroves, la perte de terres arables et de pâturages et une réduction du niveau d'eau disponible pour l'irrigation¹. Tout cela a eu un impact sur les sites patrimoniaux. Ensuite, le fait de considérer le patrimoine comme une entité figée dans le temps, appartenant au passé, empêche toute contribution potentielle au développement durable, comme l'apport de solutions pour faire face au changement climatique. Par exemple, dans le delta du Saloum, un bien du patrimoine mondial au Sénégal, les coquillages servent de barrières contre la montée des eaux, bien qu'ils aient été utilisés comme matériaux de constructions ces dernières années.

Possibles solutions:

- Reconnaître que les valeurs patrimoniales et l'authenticité changent au fil du temps. Promouvoir des exemples qui ont compris les valeurs patrimoniales comme étant exhaustives et dynamiques. Déterminez si l' « authenticité » est un concept pertinent à utiliser ou s'il faut l'éliminer.
- Reconnaître les pratiques traditionnelles de gestion du patrimoine qui ont souvent adopté des solutions dynamiques aux défis du site.
- Rassembler des exemples démontrant les capacités d'adaptation dynamiques du patrimoine face aux défis contemporains, et expliquer comment ces défis et solutions ont évolué au fil du temps.

^{1.} Amadou Thierno Gaye et al., Sénégal: revue du contexte socioéconomique, politique et environnemental. Rapport d'étude IED Afrique. Innovation, environnement, développement, 2015. http://www.iedafrique.org/IMG/pdf/Revue_Resilience_Croissance_et_changement_climatique_au_Senegal-2.pdf

CESSONS DE STÉRÉOTYPES LES POPULATIONS LOCALES

Les communautés vivant dans et autour des sites patrimoniaux sont souvent considérées de manière positive lorsqu'elles sont présentées comme « authentiques » ou figées dans le temps. C'est dangereux, car cela a pour effet de maintenir des stéréotypes, surtout en Afrique. Il existe de nombreux exemples de telles conceptions archaïques et simplifiées, comme le traitement des minorités ethniques du pays Bassari, au Sénégal, dans le dossier de proposition d'inscription de ce bien sur la liste du patrimoine mondial et dans son évaluation. En 2012, le Pays Bassari a été inscrit sur la Liste selon les critères (iii), (v) et (vi), afin de reconnaître la richesse de son patrimoine, la complexité des cultures et les interactions entre les différents facteurs environnementaux, les pratiques d'utilisation des terres et les règles sociales qui ont façonné le paysage. Dans ce dossier, les populations locales sont décrites ainsi :

« Les influences extérieures qui ont dénaturé de nombreuses régions du Sénégal tant sur le plan naturel que culturel sont ici absentes. Malgré les conditions de vie difficiles, les populations de la zone défendent avec fierté leurs traditions, ce qui fait que l'architecture, la gestion des ressources naturelles et les pratiques culturelles sont respectées. [...] les paysages, les masques, les coiffures, les costumes et toutes les autres manifestations physiques de ces pratiques culturelles' sont restées inchangées (Gouvernement du Sénégal, 2011 : 72) ».

L'évaluation d'ICOMOS (2012) fait l'écho à ce texte lorsqu'elle explique que les minorités ethniques locales sont restées à l'écart de toute « modernité » (terme utilisé par l'ICOMOS), mais qu'ils s'habillent désormais « à l'occidentale ». Mais cette présentation statique est en fait loin de la réalité. Les différentes minorités ethniques vivant dans le Pays Bassari ont bien changé, puisqu'elles utilisent, par exemple, des téléphones portables et des antennes paraboliques.

Les possibles solutions :

- Élaborer et dispenser des formations aux praticiens et aux autorités responsables du patrimoine sur les préjugés (implicites), les stéréotypes et le racisme systémique dans le domaine du patrimoine.
- S'assurer que la documentation sur les sites patrimoniaux, comme les propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial ont reçu un consentement libre, préalable et éclairé des communautés. Ce consentement pourra être enregistré, afin d'être accessible à tous.

CONSIDÉRER LES FORMES MULTIPLES DE PATRIMOINE

Le patrimoine est encore trop souvent compartimenté en patrimoine matériel, immatériel, naturel ou culturel. Ces catégories ont été créées en Europe et utilisées pour structurer et accompagner les systèmes coloniaux. Malheureusement, les différentes conventions et programmes de l'UNESCO considèrent le patrimoine matériel, immatériel, la nature et la culture comme des entités distinctes et ont eu pour effet négatif à long terme de maintenir ces séparations sur le terrain. En outre, les législations sur le patrimoine de nombreux pays africains, souvent héritées de l'époque coloniale, utilisent encore ces catégories. Ce n'est qu'à travers une compréhension exhaustive et globale, faisant le lien entre ses aspects matériels et immatériels, et ses caractéristiques naturelles et culturelles, que le patrimoine pourra contribuer

au développement durable. Par exemple, le pays Bassari a été proposé sur la liste du patrimoine mondial afin que ses multiples manifestations patrimoniales puissent être utilisées comme catalyseur du développement durable. Il s'agissait notamment de soutenir la croissance économique du fonio, le couscous local, dont les manifestations patrimoniales associées ont été inscrites au registre du patrimoine immatériel du Sénégal en 2019, et qui est plus adaptable au changement climatique que d'autres cultures, car il peut aussi bien résister à la sécheresse qu'aux fortes pluies, et ainsi répondre aux objectifs dits « de faim zéro » l'ODD 2. Mais, le fonio n'a pas été reconnu dans les valeurs pour lesquelles le Pays Bassari a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial et n'a pas bénéficié de cette inscription.

- Utiliser le terme « patrimoine » pour dépasser le clivage entre patrimoine « culturel », « naturel », « matériel » et « immatériel », comme cela l'a été consciemment fait dans le guide d'orientation sur <u>les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour les acteurs du patrimoine et du développement de l'ICOMO et la politique de l'UNESCO de 2015 sur le patrimoine mondial et le développement durable.
 </u>
- Déterminer comment le clivage entre patrimoine naturel et culturel, ou matériel et immatériel peut être supprimé des documents internationaux et nationaux, par des mesures comme la révision des orientations guidant la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine Mondial ou les pratiques de travail des organisations internationales. Publier des études de cas de sites patrimoniaux ayant dépassé ces clivages.



REJETER LE PATRIMOINE COMME NÉCESSAIREMENT POSITIF

L'ODD 11.4 renforce l'idée que la protection et la gestion du patrimoine sont intrinsèquement bonnes, neutres et bienveillantes. Le patrimoine est, et a toujours été un domaine contesté. Parfois, de puissants groupes se l'approprient pour en tirer bénéfice. Parfois, des droits humains fondamentaux sont violés au nom de la protection et de la sauvegarde du patrimoine. Les droits à accéder ou à bénéficier du patrimoine ont, de tout temps, été mis en péril par des politiciens, et les moyens de subsistance des populations sont menacées par certains programmes de

développement touristique. Parfois même, c'est la dignité des femmes qui est bafouée pour permettre la continuité de certaines pratiques patrimoniales immatérielles. Ces différents exemples démontrent combien les inégalités et les injustices structurelles mises en avant dans les ODD sont souvent perpétrées au nom du patrimoine et de la culture. En ne reconnaissant que les dimensions positives du patrimoine, nous nous rendons complices du maintien et de la préservation de ces inégalités et injustices.

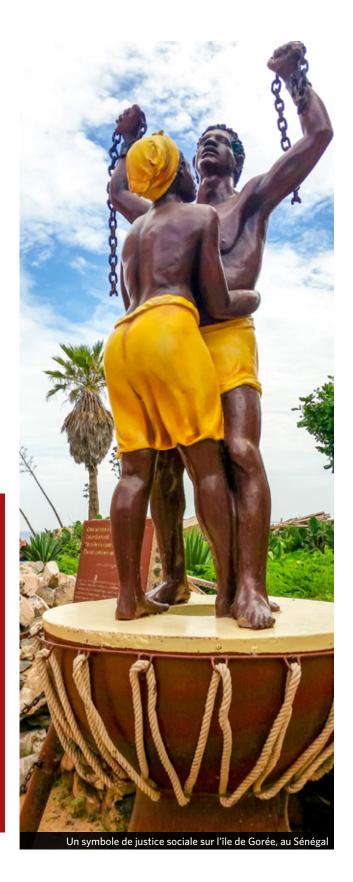
Possibles solutions:

- Promouvoir une approche du patrimoine fondée sur les droits humains pour le développement durable. Les droits humains se rapportent ici à la dignité des personnes et des différentes façons dont le concept peut être compris, et non pas comme des principes philosophiques étroits de l'Occident.
- Par exemple, en vertu de ce principe, tous les groupes et toutes les communautés concernées devraient avoir le droit égal de décider quelles traditions culturelles conserver, modifier ou rejeter, y compris le droit des femmes de ne pas participer aux pratiques patrimoniales, si elles sont considérées comme discriminatoires.
- Encourager les universitaires à documenter comment le patrimoine est utilisé pour maintenir, mais aussi pour résoudre, les inégalités et les injustices structurelles dans différentes régions du monde.

CONTRIBUER AU PATRIMOINE ET À LA JUSTICE SOCIALE

Mes recherches ont démontré que la conservation et la préservation du patrimoine profitent souvent uniquement à certaines personnes. Le patrimoine peut largement contribuer à l'objectif de l'Agenda 2030 qui rappelle que « personne ne doit être laissé de côté », en bénéficiant par exemple aux communautés locales et aux citoyens privés de leurs droits. Pour ce faire, la protection et la sauvegarde du patrimoine doivent se préoccuper non seulement des droits humains, mais aussi de la justice sociale. La justice sociale est un engagement en faveur de l'égalité et de l'équité sociales; elle révèle et perturbe les systèmes de domination, de discrimination et d'exclusion. Elle ne peut être imposée de l'extérieur, contrairement à la plupart des projets d'aide internationale que j'ai analysés. Ainsi, certains projets de justice sociale les plus aboutis que j'ai pu observer sur le terrain se caractérisaient par la présence d'un leader local respecté avec une vision, qui soutenait un projet, qui était capable de gérer les différentes dynamiques locales, et qui s'assurait que le projet était développé localement, en coopération avec des partenaires financiers garantissant des sources régulières de financement à longterme.

- Veiller à ce que les projets soient entièrement menés par des équipes locales ou coproduits avec elles, et ne soient pas imposés de l'extérieur (voir aussi ci-dessous).
 Pour ce faire, les experts et les ONG locaux devraient pouvoir bénéficier d'un financement plutôt que de passer exclusivement par les institutions nationales et internationales.
- Promouvoir et documenter les mécanismes visant à garantir une compensation, qui ne soit pas uniquement financière, aux personnes affectées par des décisions de préservation de la culture et de la biodiversité.



PERTURBER LA LOGIQUE DE L'AIDE INTERNATIONALE

Les projets patrimoniaux et culturels n'ont pas été en mesure de remettre en cause la logique d'aide internationale et du développement international. Alors qu'une approche des projets basée sur le patrimoine et la culture devrait tenir compte des spécificités locales, les questions plus larges de relations de pouvoir asymétriques entre les donateurs et les pays bénéficiaires n'ont pas été abordées de manière efficace. Cela s'explique en partie par le fait que le système d'aide internationale, malgré les réformes, répond toujours à des logiques intéressées où les projets profitent

aux donateurs, qui sont généralement des puissances occidentales², plutôt qu'aux communautés ciblées. En outre, une grande partie du financement des projets examinés a servi à payer les coûts des organisations ou les consultants des Nations unies, ou à payer la participation de fonctionnaires nationaux à des réunions; fonctionnaires qui n'ont pas contribué de manière significative au succès desdits projets. Le résultat est que seule une petite partie des fonds a réellement atteint les populations ciblées, ce qui a fortement limité l'impact des projets.

Possibles solutions:

- Recueillir les données d'évaluation de projets auprès des participants eux-mêmes. Actuellement, les projets financés par l'aide internationale ou bilatérale sont rarement évalués par les bénéficiaires ou les participants de projets. Si les bénéficiaires devenaient les principaux évaluateurs des projets, les donateurs et les acteurs chargés de leur mise en œuvre se préoccuperaient alors principalement de répondre à leurs préoccupations, puisque c'est à eux qu'ils devraient rendre des comptes.
- Veiller à ce que tout projet financé ultérieurement tienne compte des commentaires des bénéficiaires et des besoins exprimés, plutôt que de ceux imaginés ou observés par des donateurs externes. Cela aiderait à réduire la répétition d'erreurs, comme cela a été documenté dans ma recherche, et pourrait aussi prolonger la durée des projets pour des impacts à long terme.



^{2.} Sophia Labadi, ed., <u>The Cultural Turn in International Aid. Impacts and Challenges for Heritage and the Creative</u> Industries. London: Routledge, 2019.

REPENSER le PATRIMOINE pour le DÉVELOPPEMENT DURABLE







AU-DELÀ DU TOURISME : RÉPONDRE AUX BESOINS LOCAUX

La plupart des projets considérés dans mes recherches, et la plupart des projets patrimoniaux en général, se concentrent trop sur les bénéfices supposés du tourisme international, dans la vision néo-colonialiste que l'Occident (d'où viennent la plupart des touristes en Afrique) peut mettre fin à la pauvreté. Le patrimoine comme réduction de la pauvreté suit un modèle basé sur le tourisme, qui répond avant tout aux besoins des Occidentaux. La pandémie de Covid-19 a mis en évidence la fragilité d'un tel système. Les modèles touristiques actuels profitent principalement aux entreprises et aux particuliers étrangers, les transports aériens, les hôtels et le commerce électronique étant concentrés dans les pays du Nord. Les projets doivent aller au-delà d'une seule focalisation sur le tourisme et les marchés externes en utilisant le patrimoine pour répondre aux besoins locaux. Le patrimoine,

si certaines ou toutes les conditions préalables sont prises en compte, peut aider à aborder les nombreuses dimensions de la pauvreté, telles que la sécurité alimentaire ou un environnement plus sain.

De plus, toute approche visant la réduction de la pauvreté doit aller au-delà du revenu et de l'emploi, d'autant plus que les personnes travaillant dans le domaine du patrimoine ne bénéficient souvent ni d'un salaire de base ni des conditions d'emploi sûres. La plupart des personnes travaillant dans le domaine du patrimoine sont employées dans les secteurs informels, ce qui est particulièrement vrai en Afrique. Je plaide donc pour accorder aux travailleurs autorisés un certain nombre de droits fondamentaux, y compris le respect d'un salaire décent, et l'accès aux soins de santé ou aux prestations de protection sociale.

Les solutions:

- Soutenir des projets axés sur le patrimoine qui répondent d'abord et avant tout aux besoins locaux. A l'île du Mozambique, par exemple, une université a récemment ouvert ses portes. Pourquoi ne pas offrir des biens et des services aux étudiants plutôt que de se concentrer sur le développement du tourisme ?
- Identifier des modèles qui peuvent garantir les droits fondamentaux, une protection sociale et des salaires décents, ainsi que des mécanismes de financement innovants pour les soutenir, qui peuvent être adaptés aux situations locales.



LA MISE EN RELATION ENTRE FOURNISSEURS ET UTILISATEURS

L'une des principales lacunes des projets étudiés était le manque de connexion entre les besoins des populations locales, et les entreprises locales, les entrepreneurs individuels, les organisations locales et les universités (en tant que pôles de recherche et de développement). Ces acteurs peuvent être d'importantes sources de solutions locales, s'ils sont impliqués, mais ils peuvent également apporter des avantages sociaux et économiques durables. Les entreprises peuvent aider à l'élaboration de modèles pour créer de tels liens. Pourtant, elles font rarement partie des projets patrimoniaux, pour de multiples raisons. La première est l'hypothèse selon laquelle les entreprises ne s'intéressent qu'au profit, donc les acteurs locaux sont souvent réticents à s'engager avec elles. J'ai aussi rencontré des chefs

d'entreprise qui se méfient des produits et services locaux, même pour des produits de base, comme de la confiture, qui sont souvent importés. Pourtant, dans divers pays africains, certaines entreprises ont fait la différence. En Afrique du Sud, par exemple, certaines entreprises touristiques s'approvisionnent localement en fournitures et services, des services de blanchisserie au jardinage et à l'aménagement paysager, aux produits locaux pour les restaurants et cafés. En outre, des programmes existent pour encourager les entreprises à adopter une approche plus éthique des affaires, mais leur adoption est souvent faible en raison d'un manque de sensibilisation, d'informations et d'incitations ou d'avantages réels.

- Publier des études de cas expliquant comment le secteur public et privé ont répondu aux besoins locaux séparément et en coopération, comment des mécanismes de financement novateurs ont été créés et comment ceux-ci peuvent être adaptés et améliorés.
- Aider à la création de programmes de certification durables, qui prennent en compte les lacunes des programmes existants, et inciter à leur adoption.



DÉFIER LES LOGIQUES NÉOLIBÉRALES ET NÉOCOLONIALES

La plupart des projets que j'ai évalués n'ont pas remis en cause les relations de pouvoir et les inégalités structurelles existantes, entre autres car les projets sont souvent imposés de l'extérieur plutôt que construits sur ce qui existe déjà. Le tourisme patrimonial, par exemple, est souvent le secteur choisi pour la réduction de la pauvreté dans les pays considérés comme « à faible revenu ». Ce secteur était, jusqu'à la pandémie de Covid-19, encore construit principalement autour des hiérarchies et relations néo-colonialistes et néolibérales. Dans mes recherches dans différents pays d'Afrique subsaharienne, les habitants ont été formés pour occuper des emplois précaires, tels que guide touristique ou vendeur de souvenirs.

Pendant ce temps, les lodges, les sociétés de guides touristiques et les restaurants sont restés principalement détenus et gérés par des étrangers blancs et des sociétés étrangères. Des tentatives ont été faites pour remettre en question ces hiérarchies et ces relations de pouvoir et aider, par exemple, la création de maisons d'hôtes, de sociétés de guides touristiques et de restaurants appartenant aux communautés. Néanmoins, de nombreux défis se posent, notamment l'appropriation par les gouvernements locaux et nationaux de ces initiatives à des fins personnelles, les emplacements éloignés, les faibles taux d'occupation des maisons d'hôtes, et une promotion et un marketing inadéquats.

Quelques suggestions de changement:

- Apporter un financement, une formation et un soutien aux structures et initiatives existantes qui ont remis
 en question les hiérarchies et les relations de pouvoir, telles que les maisons d'hôtes communautaires.
 Souvent, une formation régulière et un financement supplémentaire sont ce dont ces structures ont
 besoin pour prospérer.
- Faciliter la création de réseaux d'entraide pour des projets locaux, pour permettre le partage d'expériences, de stratégies de communication, de dépenses, de ressources et de compétences. En effet, plusieurs projets, qu'ils portent sur la création d'hôtels ou sur l'accompagnement d'entreprises, partagent des approches communes et font face à des problématiques similaires.

REDÉFINIR LES CARTES DU PATRIMOINE ET DU TOURISME

La pandémie de Covid-19 a démontré l'importance de cibler les visiteurs et touristes nationaux et régionaux, plutôt qu'internationaux, pour des séjours locaux. La modification des cartes du patrimoine peut permettre d'atténuer la baisse des arrivées internationales qui va résulter de la pandémie et de résoudre certains problèmes déjà discutés. Au dépend des formes locales et nationales, c'est le patrimoine colonial et sa préservation qui sont actuellement privilégiés en Afrique. L'Afrique a été construite principalement comme un lieu de nature sauvage pour le plaisir des Occidentaux ; et les habitants ressentent rarement de la fierté pour leur patrimoine. Une réappropriation des cartes et du patrimoine de l'Afrique est conforme à la Charte de la Renaissance culturelle africaine de 2006, qui

vise à éliminer toutes les formes d'aliénation. d'exclusion et d'oppression culturelle sur le continent, comme c'est le cas en Afrique du Sud avec le récent <u>Liberation Heritage Route</u>. Le changement d'orientation du patrimoine étranger vers le patrimoine national pourrait exacerber l'utilisation du passé à des fins politiques, mais la plupart des sites du patrimoine dans le monde sont déjà utilisés ainsi. De telles redéfinitions aideront l'Afrique à écrire sa propre histoire, son passé et sa mémoire collective, plutôt que ce soit l'Europe. Les nouvelles destinations touristiques pourront également être l'occasion de répartir différemment les bénéficiaires du tourisme, en permettant aux locaux une plus grande participation.

- Considérer comment les exemples existants, tels que l'île de Gorée (Sénégal) et Robben Island (Afrique du Sud), ont été définis comme de nouveaux sites. Adopter et adapter ces modèles pour de futures destinations. Considérer les tentatives infructueuses de modifier les cartes du patrimoine et du tourisme comme des exemples à éviter.
- Étudier comment les destinations localisées (y compris les sites de pèlerinage ou religieux) peuvent être mieux adaptées aux besoins des résidents, ainsi qu'aux touristes nationaux et régionaux, et peuvent apporter de plus grands avantages aux habitants.
- Élaborer des cursus dans le domaine du patrimoine qui puissent déboucher sur des emplois décents et à des activités génératrices de revenus.



RÉINVENTER LES TOURISTES

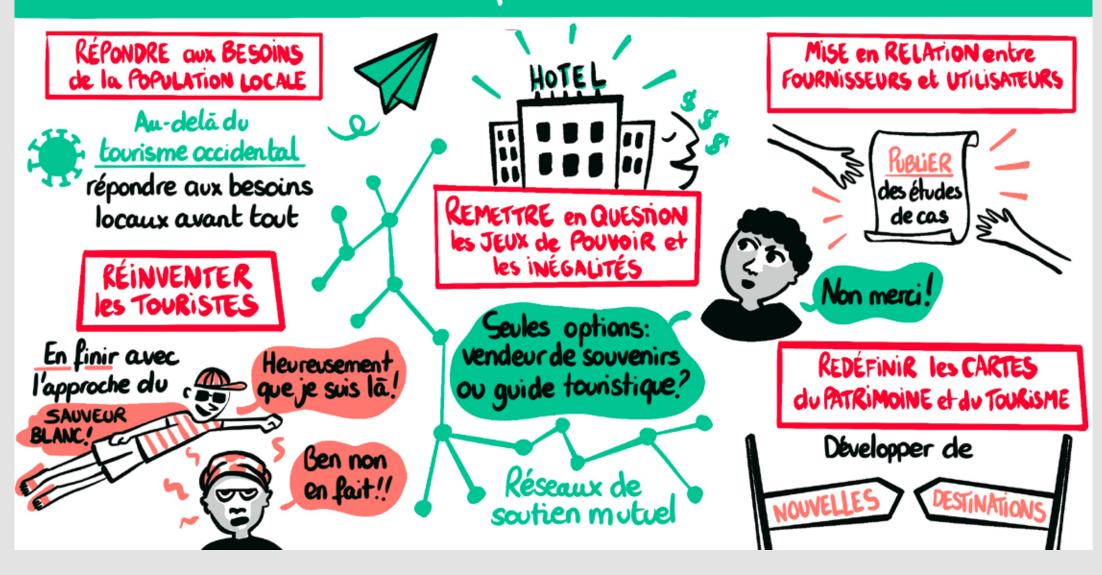
Le tourisme ne changera jamais si les touristes, qui correspondent à de nombreux profiles, ne changent pas. Les hédonistes par exemple, sont des clients un peu superficiels qui souhaitent s'amuser. Il existe des centaines de circuits et d'attractions qui considèrent les touristes comme des vaches à lait ou comme étant à la recherche de plaisir et de satisfaction immédiate. À l'opposé se trouvent les touristes responsables, qui tentent de « bien faire », le volontariat étant l'un des secteurs touristiques qui a connu la plus forte croissance jusqu'à la pandémie de Covid-19. Seuls problèmes : les volontaires

prennent souvent le travail des locaux et propagent une vision et un comportement paternalistes et néocoloniales où les populations locales doivent être aidées ou assistées. Par ailleurs, les touristes décident souvent eux-mêmes de la finalité de leurs dons, ce qui peut court-circuiter les priorités et initiatives locales. Modifier ces dynamiques en donnant plus de pouvoirs aux habitants peut changer le comportement des touristes, rendre plus utile les dons, promouvoir une approche égalitaire des projets touristiques et avoir un meilleur impact sur les communautés locales.

Quelques pistes pour avancer:

- Promouvoir des projets où les touristes ont apporté des changements positifs. Par exemple, certaines destinations invitent les touristes à nettoyer les plages et d'autres endroits populaires, tandis que d'autres invitent les touristes et les visiteurs à planter des arbres.
- Rechercher et mettre en œuvre des mécanismes qui harmonisent mieux les efforts des touristes pour « faire le bien » avec les besoins des sections locales. Par exemple, des brochures ont été publiées pour informer les touristes des torts qu'ils causent en raison de leur approche de « sauveur blanc », qui tente d'améliorer ou de modifier une situation locale sans comprendre son contexte spécifique.

REPENSER Le PATRIMOINE pour le DÉVELOPPEMENT DURABLE





GENRER LE PATRIMOINE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Les femmes et les personnes LGBTQI+ sont encore marginalisés dans de nombreux projets sur le patrimoine. Les cas examinés dans ma recherche, en particulier, n'ont pas pris en compte leurs préoccupations. Cependant, tout défi international clé nécessite une prise en compte complète des perspectives de genre. Les femmes, par exemple, maintiennent souvent des pratiques agricoles résilientes, considérées comme patrimoine immatériel, qui aident à protéger les écosystèmes et à renforcer

l'adaptation au changement climatique, aux conditions météorologiques extrêmes et à la sécheresse. Les femmes de pêcheurs ont aussi participé à des programmes visant à définir de nouveaux moyens de subsistance basés sur leur patrimoine immatériel, pour leur fournir des revenus additionnels et lutter contre la surpêche, contribuant ainsi à la réalisation de <u>l'Objectif de Développement Durable 14</u> sur l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines.

- Impliquer les organisations locales travaillant sur le genre et l'autonomisation des femmes qui peuvent fournir une compréhension locale et aller au-delà des définitions occidentales de ces concepts, en tenant compte des notions croisées de race, de handicap, d'âge, d'état matrimonial et d'autres identités
- Veiller à ce que les projets prennent mieux en compte la diversité des genres au-delà des considérations occidentales, et le cas échéant, au-delà du binaire hommes/femmes.



ABOLIR LES APPROCHES AVEUGLES AUX QUESTIONS DE GENRE

De nombreux efforts pour « améliorer » les perspectives des femmes, y compris les activités de renforcement des capacités à court terme, ont échoué parce qu'ils n'étaient pas sexospécifiques. Dans ce processus, le concept d'égalité des genres est compris comme étant le nombre égal de participants hommes et femmes. Les activités les « plus réussies » sont celles qui ont une plus grande participation des femmes. Cependant, dans la plupart des cas, ces différentes activités ont été imposées aux femmes et aux hommes, sans leur contribution au contenu. De plus, les conceptions occidentales du genre ont été appliquées sans tenir compte des complexités locales, par exemple des différentes sociétés matrilinéaires que l'on trouve dans certains pays africains.

Cette approche aveugle conduit en particulier à former des femmes dans des domaines où elles ne veulent pas ou ne peuvent pas travailler (ex. guide touristique dans les pays où c'est un domaine considéré comme réservé aux hommes). Quel est l'intérêt de former des femmes au métier de guide touristique si ce n'est pas ce qu'elles veulent faire ou si elles ne peuvent pas le faire ? Les activités ne seraient-elles pas plus efficaces si on demandait d'abord aux femmes et aux personnes LGBTQI+ quelles compétences elles souhaitent acquérir ou à

quelles activités elles souhaitent participer ? Il ne faut pas non plus supposer que toutes les femmes veulent travailler et donc il est important de les écouter. Bien sûr, les choix des femmes ne sont pas libres. Ils sont façonnés par des stéréotypes et des discriminations enracinés et largement répandus. Pour cette raison, tout projet visant à assurer l'égalité des genres doit sérieusement considérer et combattre les discriminations systémiques et les stéréotypes dans les espaces publics, socio-économiques et culturels. Cela est conforme à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui exige que toutes les formes de violence à l'égard des femmes et les normes sociales néfastes soient réduites ou éliminées d'ici 2023.

Pour ce faire, les élites locales, les gestionnaires de sites, les chefs d'entreprises, et les gouvernements et dirigeants locaux doivent remettre en cause et combattre les stéréotypes dans les secteurs du patrimoine et du tourisme. Des ateliers peuvent aussi être organisés pour discuter de questions difficiles sur qui est à la table des discussions, qui décide, qui agit, qui élabore des stratégies et qui en profite. Une telle approche recentrerait les discours d'inclusion des « communautés pauvres » sur les organisations et leurs structures, pour mettre en évidence les inégalités et les discriminations.

Les solutions possibles :

- Cesser d'utiliser des statistiques hommes/femmes comme mesure du « succès » des projets. Ces chiffres indiquent souvent le nombre d'inscrits plutôt que les participants aux activités et ne reflètent donc pas l'utilité des programmes. A l'inverse, mener des enquêtes qualitatives auprès des participants, en recueillant des données sur l'utilité des programmes et comment les améliorer.
- Veiller à ce que les femmes décident des thèmes et du contenu des activités qui les ciblent, y compris les programmes de formation, pour les aligner sur leurs propres besoins. Ces activités, trop souvent imposées de l'extérieur, ne considèrent pas les femmes comme pouvant prendre leurs propres décisions et reflètent plutôt les croyances stéréotypées des Occidentaux sur les Africains.
- Encourager les femmes et les personnes LGBTQI+ à assumer des rôles de leadership, afin qu'elles puissent participer aux processus de prise de décision. Donnez des exemples positifs et encourageants pour aller de l'avant. Par exemple, 97 des 250 membres du Parlement à l'Assemblée de la République du Mozambique sont des femmes.

COMBATTRE LA DISCRIMINATION, UN JOUR À LA FOIS

Les différents projets analysés n'ont pas pris en compte ou abordé les différents stéréotypes et discriminations auxquels les femmes et les personnes LGBTQI+ sont confrontées en Afrique. Ils n'ont pas non plus retravaillé les stéréotypes hérités des passés coloniaux, et perpétués par les projets de développement antérieurs, comme celui des femmes africaines, épouses et mères appartenant à la sphère privée, plutôt que sujets habilités à prendre leurs propres décisions sur leurs vies. Au-delà de l'Afrique, la diaspora africaine au sens large et leurs alliés ont un rôle à jouer pour rendre visibles les aspects multiples construits de l'identité qui contribuent aux stéréotypes et à la discrimination à l'égard des femmes, y compris l'origine ethnique, la classe sociale, l'âge et le niveau d'éducation.

Le monde universitaire, en tant que créateur de savoir et de pouvoir, a par exemple été un forum important pour perpétuer, justifier et amplifier les discriminations et les stéréotypes de genre. Les femmes universitaires d'Afrique et de la diaspora, malgré leur nombre croissant dans le domaine du patrimoine et de néocoloniales l'archéologie, sont toujours marginalisées, réduites au silence et rendues invisibles. Au Royaume-Uni, par exemple, les chiffres officiels sur les bénéficiaires de financements publics pour la recherche mettent en évidence la marginalisation persistante des candidats (en particulier les femmes) issus de minorités ethniques. Cela a abouti à des projets académiques et non académiques perpétuant les représentations et orientalistes des femmes africaines, ainsi qu'à une attitude de « sauveur blanc » perpétuée par les chercheurs et professionnels occidentaux travaillant sur le continent africain.

- Continuer à produire des recherches qui mettent en évidence les approches stéréotypées et discriminatoires envers les femmes et les personnes LGBTQI+ en Afrique, perpétuées par les espaces de pouvoir (par exemple, les établissements d'enseignement supérieur et les partis politiques).
- Remettre en question le statu quo en mettant en évidence différentes approches, voix et visions du patrimoine
 pour le développement. Par exemple, dans le cadre du projet Notre Patrimoine Mondial, une série de webinaires
 et une conférence sur le thème « Genres et diversités » ont révélé, exposé et remis en cause les stéréotypes
 et les discriminations, et mis en évidence les contributions méconnues d'individus ou de groupes à un site du
 patrimoine. Un appel à participation a recueilli des approches et des récits innovants qui remettent en cause
 certaines exclusions, discriminations et violences perpétuées sur les sites du patrimoine mondial.



REDISTRIBUER LES RESPONSABILITÉS (FAMILIALES)

D) VERSITIES & GENDERS

WEDNESDAY MAR. 10 08:00-09:30 UTC

WEBINAR #2 Colonial Legacies of gender and sexuality in (World) Heritage

Les projets de patrimoine pour le développement ne prennent pas suffisamment en compte les obstacles structurels (et souvent socioculturels) empêchant les femmes de participer aux différentes activités proposées. La redistribution du temps, du travail et des responsabilités entre les femmes et les hommes sont donc essentiels. Il ne sert à rien de développer des projets patrimoniaux ciblant les femmes si le manque de temps et les multiples responsabilités supplémentaires qu'elles ont ne sont pas abordés en parallèle. La cible ODD 5.4. demande que le travail domestique non rémunéré soit reconnu à travers « la fourniture de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale

et la promotion de la responsabilité partagée au sein du ménage et de la famille, selon ce qui est approprié au niveau national ». Il s'agit d'une première étape importante et les projets devraient donc déjà commencer à s'attaquer au travail invisible des femmes, qui souvent varie en fonction de leur classe sociale, origine ethnique et religieuse, de l'âge, et du statut matrimonial.

Plus important encore, l'égalité des genres dans le domaine du patrimoine ne se produira pas si les hommes ne sont pas impliqués et s'ils ne sont pas eux-mêmes responsables des changements. Partout dans le monde, y compris en Afrique, les hommes ont remis en cause les dynamiques de genre traditionnelles et les traditions socioculturelles enracinées, notamment le fait que les femmes devraient être entièrement responsables de la garde des enfants. Mais il reste encore des progrès à faire, car les femmes sont toujours responsables de manière disproportionnée de la garde des enfants et des tâches ménagères. Les femmes sont généralement considérées comme appartenant à la sphère privée/la maison, et les hommes à la sphère publique, et à la rue. Afin d'aider les femmes qui souhaitent s'orienter davantage vers la sphère publique (et aussi être plus libres de suivre des formations, etc.), les hommes doivent passer plus de temps à la maison, à cuisiner et à s'occuper de la famille. Cependant, de tels changements ne peuvent pas être imposés de l'extérieur. Ils devront se faire en interne, prendre en compte chaque contexte et le fait que toutes les femmes n'ont pas les mêmes aspirations ; certaines sont contentes de rester chez elles

Les solutions possibles :

- Promouvoir le travail effectué par les hommes pour remettre en cause les rôles genrés. Un exemple est celui de David Moinina Sengeh, un ministre sierra-léonais, qui, pendant le confinement lié au Covid-19, a publié sur les réseaux sociaux une photo de lui portant sa fille de 10 mois et a demandé à d'autres dirigeants masculins d'expliquer comment ils travaillaient à domicile.
- Veiller à ce que les projets sur l'autonomisation des femmes allègent une partie de leur travail invisible. Cela peut inclure la fourniture de bons pour couvrir les frais de garde d'enfants ou des options de cuisine partagée.

REPENSER Le PATRIMOINE pour le DÉVELOPPEMENT DURABLE

La prise en compte du GENRE dans le PATRIMOINE pour le DÉVELOPPEMENT

Voici comment cuisiner pour combattre la surpêche!



Veuillez cocher une case:

- ☐ Homme
- □ Femme

x autre



Remethe on le status quo.

DÉCONSTRUIRE STÉRÉOTYPES!

Je ne souhaite pas être quide. ABOLIR les APPROCHES AVEUGLES aux questions de GENRE



Voici ce que JE voudrais apprendre.



Et vous, comment contribuez-vous aux tâches ménagères?



David Moinina Sengeh léonais

Patrimoine, environnement et changement climatique



LE PATRIMOINE : UN ATOUT ET UNE MENACE POUR L'ENVIRONNEMENT

Les projets considérés, comme de nombreuses initiatives patrimoniales similaires, visaient à promouvoir la protection de l'environnement. Cependant, ils ont négligé leurs propres impacts négatifs, liés à l'emploi d'experts étrangers et à la promotion du tourisme international. Les experts et touristes internationaux contribuent activement au changement climatique, en particulier par le transport aérien, et contribuent parfois également à la dégradation de l'environnement.

La production artisanale peut également entraîner une dégradation de l'environnement. C'est le cas par exemple au Mozambique, où les espèces menacées telles que l'ivoire d'éléphant et l'écaille de tortue sont utilisées dans l'artisanat. Cependant, les producteurs artisanaux que j'ai rencontrés au Mozambique m'ont clairement indiqué que ces tendances négatives se poursuivront jusqu'à ce que les communautés locales soient indemnisées pour la protection de l'environnement et qu'elles

puissent bénéficier de moyens de subsistance alternatifs durables, comme le préconise <u>l'ODD</u> <u>15c</u>. Pourquoi les habitants participeraient-ils à la protection du patrimoine et de l'environnement s'ils sont perdants dans le processus ?

Enfin, un certain nombre de projets promeuvent des pratiques de patrimoine immatériel à petite échelle sans considérer leur enchevêtrement dans des pratiques non durables plus larges. Par exemple, la pêche traditionnelle, basée sur des pratiques du patrimoine immatériel, est de plus en plus liée à des problèmes d'épuisement des ressources océaniques (bien que cela soit souvent dû à la pêche industrielle associée au changement climatique et à la pollution). Par conséquent, la protection de ces pratiques du patrimoine immatériel doit être comprise dans un contexte plus large, comme l'ont d'ailleurs fait des individus et des organisations locales dans plusieurs pays africains.

- Continuer à promouvoir les réunions en ligne chaque fois que cela est pertinent, ainsi qu'une plus grande implication des experts nationaux et locaux, pour réduire l'empreinte carbone des projets. Réfléchir à l'impact de la fracture numérique sur ces nouvelles approches de travail. Intégrer les pratiques de travail plus durables des pays du Sud, plutôt que leur imposer des recettes venant de l'occident.
- Rechercher et mettre en œuvre des modèles pour indemniser les communautés locales pour la protection de l'environnement, en veillant à ce qu'elles puissent bénéficier de moyens de subsistance alternatifs durables, comme le préconise l'ODD 15c.
- Documenter l'enchevêtrement de la protection de l'environnement avec des problèmes plus larges de corruption, de manque de transparence et de népotisme. Des mécanismes juridiques existent qui visent à promouvoir la protection de l'environnement, y compris l'introduction de redevances obligatoires (par exemple comme incitation à la coupe de bois autorisée) qui reviennent aux communautés pour investissement dans certains projets. Cependant, la corruption, le manque de mise en œuvre de la législation et un manque de transparence dans les projets communautaires sélectionnés ont tous réduit l'efficacité de ces mécanismes. De tels abus doivent être signalés.

RECONNAÎTRE LE PATRIMOINE COMME ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Le patrimoine est encore trop souvent considéré comme impacté négativement par le changement climatique et comme devant être protégé (voir par exemple le rapport de synthèse des discussions de la COP253). Cependant, le patrimoine, en particulier ses manifestations immatérielles, est une ressource qui peut apporter des solutions innovantes pour atténuer le changement climatique et les catastrophes associées. Comme déjà souligné, cela ne se produira pas tant que les peuples autochtones et les populations locales continueront d'être stéréotypés, considérés comme appartenant au passé et comme n'ayant aucune connaissance. Tout en reconnaissant les connaissances autochtones et les approches traditionnelles, il ne faut pas oublier qu'elles ne sont pas statiques mais qu'elles évoluent constamment. Dans le delta du Saloum au Sénégal, par exemple, j'ai rencontré des personnes qui ont essayé et testé différentes espèces d'arbres endogènes pour évaluer comment elles peuvent résister et s'adapter aux changements environnementaux et climatiques, et aux compositions modifiées du sol.



Possibles solutions:

- Documenter et partager différentes solutions et approches développées par les habitants pour s'adapter au changement climatique et à d'autres événements environnementaux (en particulier dans les endroits arides), en utilisant à la fois les connaissances traditionnelles et scientifiques, aidant ainsi d'autres sites et communautés à développer des réponses adaptées à leurs circonstances locales.
- Impliquer les habitants dans l'élaboration de stratégies innovantes d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Veiller à ce que le patrimoine soit pleinement pris en compte dans l'élaboration de ces stratégies d'adaptation et d'atténuation.

^{3.} Side Event to UNFCCC COP25 on addressing climate change impacts on cultural and natural heritage: the Day After. Madrid, Spain: UNFCCC COP25, 2019.



PROMOUVOIR LES PRODUITS LOCAUX

Une conclusion clé de ma recherche est l'importance des cultures locales, qui sont souvent considérées comme des expressions du patrimoine immatériel en raison de leur importance pour les pratiques sociales, les rituels et les événements festifs. Certaines de ces cultures peuvent aider à atteindre l'ODD2 (mettre fin à la faim et à la malnutrition et parvenir à la sécurité alimentaire). Non seulement certaines de ces cultures sont des « super aliments », mais elles peuvent également mieux s'adapter au changement climatique que d'autres cultures (importées), car elles peuvent résister à la fois à la sécheresse et aux fortes pluies et peuvent aider à éviter les monocultures. Elles relèvent en outre le défi du changement climatique en encourageant les chaînes d'approvisionnement courtes, en raccourcissant le trajet de transport du producteur au consommateur, et en soutenant une philosophie du kilomètre zéro.

Cependant, ces cultures sont menacées, en partie à cause de la popularité des régimes alimentaires occidentalisés influencés par la mondialisation et le colonialisme, mais aussi des importations alimentaires occidentales vendues à des prix très bas dans certains pays africains. De plus, des pressions commerciales sont exercées pour l'utilisation des cultures génétiquement modifiées qui sont brevetées et privatisées, y compris le maïs et la pomme de terre, et un nombre croissant de pays africains (dont le Kenya, l'Afrique du Sud, le Soudan et l'Égypte) ont adopté une législation les autorisant parce qu'elles sont supposées résister aux maladies, aux virus et aux insectes, sans que cela ait été démontré. Ces changements dans l'agriculture industrielle menacent les cultures locales ainsi que la santé humaine et environnementale.

- Encourager l'utilisation de plusieurs désignations internationalement reconnues, telles que les listes du patrimoine immatériel et du patrimoine mondial, pour accroître la visibilité et le prestige des cultures locales et remédier à leur manque de popularité parmi les populations.
- Rechercher comment les entreprises de grande distribution et les projets internationaux sur la sécurité alimentaire peuvent promouvoir les produits et les modes de consommation locaux, plutôt que de dépendre des importations.

DIMINUER LA PRESSION SUR LE PATRIMOINE ET L'ENVIRONNEMENT

La croissance démographique est l'un des défis majeurs à venir pour l'Afrique. Selon les estimations de l'ONU, sa population atteindra 2,5 milliards d'ici 2050 (environ 26% de la population mondiale totale) et doublera presque ensuite, pour atteindre 4,5 milliards d'ici 2100 (environ 40% de la population mondiale totale⁴). Cette croissance va certainement accroître la pression sur le patrimoine. Face à ces défis, la protection du patrimoine est encore trop dépendante du bon vouloir de la population, comme expliqué tout au

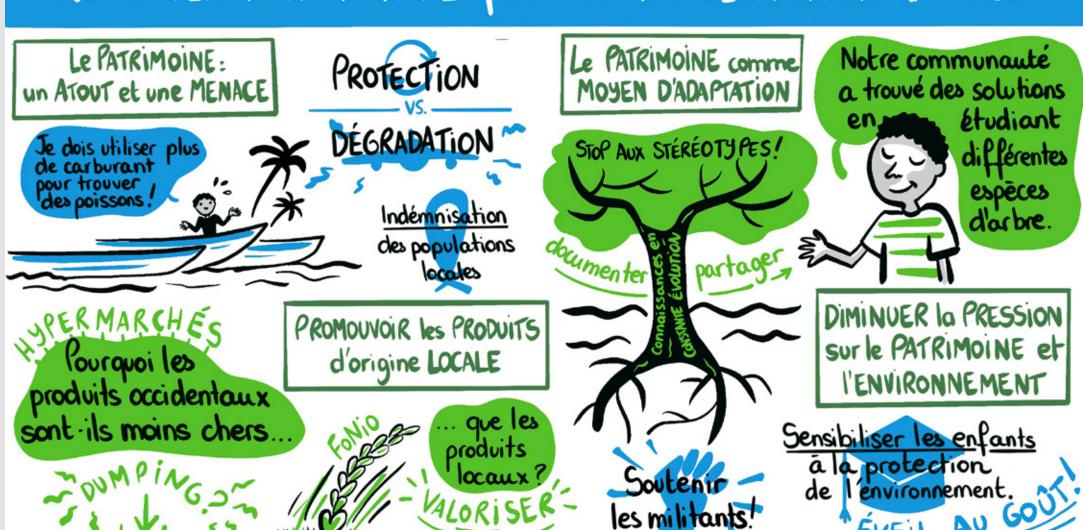
long de mes recherches. S'il existe des mécanismes de compensation (parfois partiellement mis en œuvre, voir ci-dessus), ils ne correspondent pas à l'ensemble du travail bénévole fourni par les habitants pour le reboisement, la lutte contre la surpêche ou le braconnage, ou le suivi du respect des quotas (par exemple concernant les services écosystémiques et avantages). Souvent, ces mécanismes ne fonctionnent pas parce que les gens sont déconnectés de leur patrimoine et de leur environnement et/ou sont surchargés.

Les solutions possibles :

- Intégrer l'éducation au patrimoine et à la protection de l'environnement dès le plus jeune âge. De telles activités ont déjà été mises en œuvre dans certaines régions d'Afrique, pour garantir que la protection du patrimoine et de l'environnement s'intègre dans les activités quotidiennes, de la préparation de pépinières à la plantation d'arbres fruitiers dans et autour des écoles, en passant par la réhabilitation des paysages pollués et le recyclage.
- Soutenir les politiques et programmes nationaux et internationaux qui ont un impact positif sur la gestion de l'environnement et du patrimoine.
- Veiller à ce que les financements internationaux et bilatéraux soutiennent les organisations de la société civile formées localement et les militants travaillant sur la protection de l'environnement, qui peuvent tenir les gouvernements responsables de la mise en œuvre transparente des mécanismes de compensation.
- Documenter comment les pratiques sociales autour de la conservation des sites sacrés peuvent être adaptées à d'autres territoires.

^{4. &#}x27;World population projected to reach 9.8 billion in 2050, and 11.2 billion in 2100', United Nations Department of Economics and Social Affairs, 21 June 2017.

REPENSER Le PATRIMOINE pour le DÉVELOPPEMENT DURABLE



Bibliographie

- Agenda 2063. L'Afrique Que Nous Voulons. African Union, 2015.
- <u>Charte de la renaissance culturelle africaine</u>, Khartoum, Soudan: Union Africaine, 2006
- Evaluation du Pays Bassari. Paris: ICOMOS, 2012. .
- Webinaires et conférence sur thème « Genres et diversités », Notre patrimoine mondial, 2021.
- <u>Liberation Heritage Route.</u> (Trad. Route du patrimoine de la libération) Conseil du patrimoine national d'Afrique du Sud, 2009
- Pays Bassari: Paysages culturels Bassari, Peul et Bédik.
 Proposition d'inscription sur la Liste du Patrimoine
 Mondial. Government of Senegal, 2011.
- Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial. Paris: UNESCO, 2015.

- Sophia Labadi, éd., <u>Le tournant culturel dans l'aide</u> internationale. Impacts et défis pour le patrimoine et les industries créatives, <u>Londres</u>; Routledge, 2019.
- Labadi, Sophia, Giliberto, Francesca, Rosetti, Ilaria, Shetabi, Linda, Yildirim, Ege, <u>Le patrimoine et les objectifs de développement durable : Orientations pour les acteurs du patrimoine et du développement.</u> Paris: ICOMOS, 2021
- Événement parallèle à la COP25 de la CCNUCC sur la lutte contre les impacts du changement climatique sur le patrimoine culturel et naturel : le jour d'après. Madrid, Espagne: CCNUCC COP25, 2019
- Thierno Gaye, Amadou, Lo, Henri Mathieu, Sakho-Djimbira, Souadou, Sèye Fall, Mor and Ndiaye, Ibrahima. <u>Sénégal: revue du contexte socio-économique,</u> <u>politique et environnemental.</u> Rapport d'étude. IED Afrique. Innovation, environnement, développement, 2015.









